

N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE ASSEMBLÉE STATUTAIRE DU 22 JANVIER 2014

À l'assemblée statutaire du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le mercredi 22 janvier 2014 à 9h00, sont présents les représentants de chacune des municipalités suivantes:

Monsieur Richard Perreault, Maire	Ville de Blainville
Madame Marlene Cordato, Mairesse	Ville de Boisbriand
Madame Odette Filion, Conseillère	Ville de Bois-des-Filion
Monsieur Ramez Ayoub, Maire	Ville de Lorraine
Madame Madeleine Leduc, Mairesse	Ville de Rosemère
Monsieur Patrick Morin, Maire suppléant	Ville de Sainte-Thérèse
Monsieur Guy Charbonneau, Maire	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

formant quorum sous la présidence de monsieur le préfet Paul Larocque, maire de la Ville de Bois-des-Filion.

Sont également présents :

Monsieur Kamal El-Batal, directeur général

MRC de Thérèse-De Blainville

2014-01-001

OBJET : Ouverture et suspension de l'assemblée

Il est proposé par Madame Odette Filion
Conseillère Ville de Bois-des-Filion
appuyé par Madame Marlene Cordato
Mairesse Ville de Boisbriand

QUE l'assemblée statutaire du mercredi 22 janvier 2014 soit et est ouverte et suspendue, afin de permettre aux membres du conseil de terminer l'agenda du comité plénier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Après avoir terminé les discussions pour le comité plénier, les maires reprémenent les délibérations quant à la présente réunion, suite à sa réouverture par morsieur le préfet.

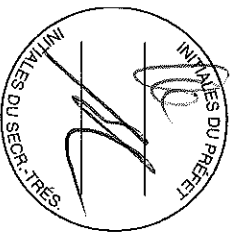
2014-01-002

OBJET: Adoption – Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Richard Perreault
Maire Ville de Blainville
appuyé par Madame Madeleine Leduc
Mairesse Ville de Rosemère

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance, tel que reproduit.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2013
4. PRÉSENTATION/INTERVENANT
5. GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET DU PERSONNEL
- 5.1. Dépôt - Liste de la correspondance au 22 janvier 2014
- 5.2. Résolution – Adoption des comptes payés et à payer du 12 décembre 2013 au 22 janvier 2014
- 5.3. Dépôt – Dépôt des rapports d'activités du personnel - décembre 2013
- 5.4. Avis de motion – Projet de règlement 14-01 sur la rémunération du préfet et des membres du conseil de la MRC



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

N° de résolution
ou annotation

- 5.5. Résolution – Autoriser le directeur général à conclure une entente d'embauche avec Nathalie Boulianne à titre d'adjointe administrative
- 5.6. Résolution – Sélection d'un chargé de projet pour le processus de conformité Schéma d'aménagement et de développement aux orientations du Plan métropolitain d'aménagement et de développement
- 5.7. Résolution - Allouer 20 000 \$ en 2014 et 20 000 \$ en 2015 pour la mise en œuvre de la Politique culturelle de la MRC, autoriser le directeur général de la MRC à signer l'entente sur la Politique de développement culturel avec le Ministère de la Culture et des Communications et mandater la Table Action Culture de réaliser l'inventaire du patrimoine bâti culturel de la MRC
- 5.8. Résolution – Demander à la SODET(CLD) d'allouer 20 000\$ en 2014 et 20 000\$ en 2015 dans le cadre de l'entente sur le développement de la Politique culturelle
- 5.9. Résolution – Ratification du mémoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) sur l'inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge dans le cadre des consultations publiques du Gouvernement du Québec
- 5.10. Résolution – Compensation pour service rendu à la MRC par un substitut d'un membre du conseil de la MRC lors d'une séance de conseil
- 5.11. Résolution – Nomination aux différents organismes et comités de la MRC
6. AMÉNAGEMENT, GESTION DES COURS D'EAU, ENVIRONNEMENT ET RÉNOVATION DOMICILIAIRE
 - 6.1. Résolution - Demande d'émission de certificat de conformité
 - i. Boisbrand : RV-1441-016
 - ii. Rosemère: 801-14
 - iii. Sainte-Anne-des-Plaines: 860-34, 860-35, 860-36
 - 6.2. Résolution – Demande d'avis de conformité (LAU, art 151) – Hydro-Québec Poste de Blainville à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV à Blainville
 7. SÉCURITÉ INCENDIE/SÉCURITÉ CIVILE
 8. DOSSIERS RÉGIONAUX ET MÉTROPOLITAINS
 9. DEMANDE D'APPUI
 - 9.1. CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ) DES LAURENTIDES – Appui à l'Institut du transport électrique
 10. VARIA
 11. PÉRIODE DE QUESTIONS
 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-01-003

OBJET: Adoption – Procès-verbal de la séance du 11 décembre 2013

Il est proposé par Madame Madeleine Leduc
appuyé par Mairresse Ville de Rosemère
Monsieur Ramez Ayoub
Maire Ville de Lorraine

QUE le procès-verbal de la séance du conseil tenue par les membres du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le 11 décembre 2013, soit et est adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

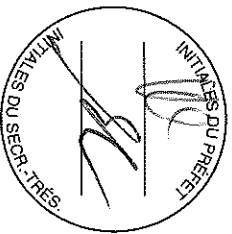
OBJET: Dépôt de la liste de la correspondance

La liste de la correspondance « MRC de Thérèse-De Blainville - Séance du 22 janvier 2014 » est déposée aux membres du conseil et versée aux archives de la MRC de Thérèse-De Blainville.

2014-01-004

OBJET: Adoption des comptes payés et à payer du 12 décembre au 22 janvier 2014

Il est proposé par Madame Madeleine Leduc
appuyé par Mairresse Ville de Rosemère
Monsieur Patrick Morin
Maire suppléant Ville de Sainte-Thérèse



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

QUE les comptes payés et à payer, acceptés par les membres du conseil pour la période du 12 décembre 2013 au 22 janvier 2014 inclusivement, répartis comme suit : 30 631,22 \$ payés et 45 866,02 \$ à payer pour un grand total de 76 497,24 \$ soient et sont approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OBJET: Dépôt des rapports d'activités du personnel – Décembre 2013

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose, pour information aux membres du conseil, les rapports d'activités pour le mois de décembre 2013 du Directeur général et secrétaire-trésorier et de la Responsable de l'aménagement et de l'environnement.

2014-01-005

**OBJET : Avis de motion – Règlement 14-01
Rémunération du préfet et des membres de la MRC de Thérèse-De
Blainville**

Madame Madeleine Leduc, maîtresse Ville de Rosemère, **donne avis d'intention** de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le règlement n° 14-01 amendant le règlement n° 10-01 fixant la rémunération du préfet et des membres du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville.

Demande de dispense de lecture.

2014-01-006

**OBJET: Autoriser le directeur général de la MRC de Thérèse-De Blainville à
conclure une entente d'embauche avec madame Nathalie Boulianne
à titre d'adjointe administrative**

ATTENDU QUE la MRC est la recherche d'une adjointe administrative;

ATTENDU QUE madame Nathalie Boulianne a déjà, par le passé, fait des remplacements à la MRC de Thérèse-De Blainville au niveau des tâches de bureautique, de secrétariat et de tenue de livres comptable;

ATTENDU QUE le directeur général de la MRC présente aux membres du conseil les lignes directrices de ladite entente d'embauche;

ATTENDU la recommandation favorable du directeur général de la MRC de Thérèse-De Blainville;

Il est proposé par Madame Odette Filion
 Conseillère Ville de Bois-des-Filion
et appuyé par Monsieur Guy Charbonneau
 Maire Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Thérèse-De Blainville, monsieur Kamal El-Batal, soit et est autorisé à conclure une entente d'embauche sous forme contractuelle avec madame Nathalie Boulianne au nom de la MRC de Thérèse-De Blainville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



N° de résolution
2014-01-007

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

OBJET : Octroi de mandat à la firme APUR pour services professionnels en vue de la conformité du Schéma d'aménagement de la MRC de Thérèse-De Blainville aux orientations du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)

ATTENDU QUE la MRC de Thérèse-De Blainville doit assurer la conformité du Schéma d'aménagement et de développement aux orientations du Plan métropolitain d'aménagement et le développement au courant de l'année 2014;

ATTENDU QUE le directeur général de la MRC de Thérèse-De Blainville fait état des situations, des devis et des prix reçus de quatre firmes aux membres du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU QUE l'offre de prix et de services de la firme APUR est raisonnable selon le contexte et les besoins de la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU QUE la firme APUR est disposée à assister la MRC de Thérèse-De Blainville dans ce processus de conformité pour le prix de 21 500 \$ (taxes en sus);

Il est proposé par Monsieur Guy Charbonneau
 Mairie Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
et appuyé par Madame Madeleine Leduc
 Mairesse Ville de Rosemère

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville retient l'offre de services de la firme APUR pour qu'elle l'assiste dans l'exercice de conformité du Schéma d'aménagement et de développement aux orientations du Plan métropolitain d'aménagement et de développement au courant de l'année 2014;

QUE le comité de suivi de la conformité Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Thérèse-De Blainville aux orientations du Plan métropolitain d'aménagement et de développement assure le suivi du processus de concert avec le directeur général et la responsable de l'aménagement de la MRC;

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville mandate le directeur général d'assurer la coordination générale dudit processus de conformité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OBJET : Entente de développement de la Politique culturelle entre le Ministère de la Culture et des Communications et la MRC de Thérèse-De Blainville

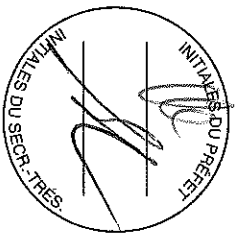
ATTENDU QUE la Politique culturelle de la MRC est adoptée par le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville lors de la séance du 27 mars 2013 (Résolution no : 2013-03-054);

ATTENDU QUE la Politique culturelle de la MRC s'inscrit dans le cadre de la Politique culturelle gouvernementale de 1992;

ATTENDU QUE la Politique culturelle de la MRC représente une action politique et publique visant à reconnaître l'importance de la culture dans le développement d'une collectivité;

ATTENDU la mise sur pied de la Table Action Culture de la MRC de Thérèse-De Blainville en 2010 par le conseil de la MRC;

2014-01-008



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

ATTENDU QUE le mandat de la Table Action Culture consiste à mettre en lumière la nécessité de renforcer, d'harmoniser et de promouvoir l'identité culturelle de la MRC de Thérèse-De Blainville et les actions culturelles réalisées dans chacune de ses villes;

Il est proposé par Madame Madeleine Leduc
 Mairesse Ville de Rosemère
appuyé par Monsieur Ramez Ayoub
 Maire Ville de Lorraine

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville alloue 20 000 \$ en 2014 et 20 000 \$ en 2015 pour développer sa Politique culturelle et ce dans le cadre d'une entente avec le Ministère de la Culture et des Communications;

QUE le conseil confie à la Table Action Culture de la MRC de Thérèse-De Blainville et sous la coordination de cette dernière, le mandat de réaliser l'inventaire du patrimoine bâti culturel au niveau de la MRC et de développer des outils visant à promouvoir le développement touristique culturel sur le territoire de la MRC;

QUE le conseil autorise le directeur général de la MRC de Thérèse-De Blainville à signer l'entente de développement de la Politique culturelle avec le Ministère de la Culture et des Communications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-01-009

OBJET : **Politique culturelle de la MRC de Thérèse-De Blainville –
Allocation de fonds par la SODET (CLD)**

ATTENDU QUE la Politique culturelle de la MRC représente une action politique et publique visant à reconnaître l'importance de la culture dans le développement d'une collectivité;

ATTENDU la mise sur pied de la Table Action Culture de la MRC de Thérèse-De Blainville en 2010 par le conseil de la MRC;

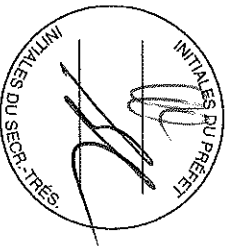
ATTENDU QUE la MRC de Thérèse-De Blainville désire élaborer l'inventaire de son patrimoine bâti culturel en vue d'améliorer les connaissances et de promouvoir le développement touristique culturel;

ATTENDU QU'à ce titre, la MRC de Thérèse-De Blainville s'engage dans une entente-cadre avec le Ministère de la Culture et des Communications lors des deux prochaines années;

Il est proposé par Monsieur Guy Charbonneau
 Maire Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
appuyé par Madame Martene Cordato
 Mairesse Ville de Boisbriand

QUE la SODET alloue 20 000 \$ en 2014 et 20 000 \$ en 2015 pour développer la Politique culturelle de la MRC de Thérèse-De Blainville dans le cadre de l'entente avec le Ministère de la Culture et des Communications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



N° de résolution
ou de ~~2014-01-010~~
2014-01-010

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

OBJET : Ratification du mémoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) sur l'inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge dans le cadre des consultations publiques du Gouvernement du Québec.

ATTENDU QUE la Communauté métropolitaine de Montréal a déposé un mémoire sur l'inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge dans le cadre des consultations publiques du Gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville désire ratifier la position adoptée par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) dans ledit mémoire;

Il est proposé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
appuyé par Madame Madeleine Leduc
Mairesse Ville de Rosemère

QUE le mémoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) sur l'inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge dans le cadre des consultations publiques du Gouvernement du Québec soit trouvé conforme et en conséquence ratifié et accepté pour dépôt;

QUE la présente résolution soit transmise à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), aux MRC de la Couronne Nord et à madame Martine Quellet, ministre des Ressources naturelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-01-011

OBJET : Compensation pour service rendu à la MRC de Thérèse-De Blainville par un substitut d'un membre du conseil de la MRC lors d'une séance.

ATTENDU QUE la Loi sur la rémunération du préfet et des membres du conseil d'une MRC ne statue aucunement en matière de compensation d'un substitut au membre du conseil de la MRC lors d'une séance du conseil;

Il est proposé par Madame Madeleine Leduc
Mairesse Ville de Rosemère
appuyé par Monsieur Richard Perreault
Maire Ville de Blainville

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville juge équitable de verser une compensation de 300 \$ pour service rendu et à titre de jeton de présence au substitut d'un membre du conseil de la MRC lors d'une séance du conseil;

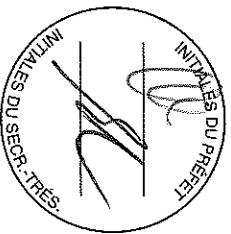
QUE la présente résolution est rétroactive au premier janvier 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-01-012

OBJET : Nomination – MRC de Thérèse-De Blainville

Il est proposé par Monsieur Richard Perreault
Maire Ville de Blainville
appuyé par Madame Marlene Cordato
Mairesse Ville de Boisbrland

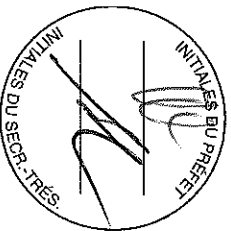


N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

QUE les personnes ci-après soient nommées à siéger aux différents comités et organismes à titre de membre, représentant ou délégué de la MRC de Thérèse-De Blainville pour la durée indiquée du mandat, à savoir :

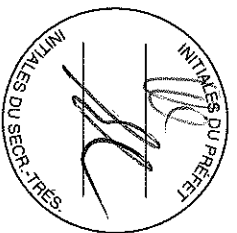
Organisme - Comité	Membre - Représentant - Délégué	Durée du mandat
Comité consultatif agricole	Président : Guy Charbonneau, maire Ville de Sainte-Anne- des-Plaines Membres : Richard Perreault , maire Ville de Blainville Marlene Cordato, mairesse Ville de Boisbriand Secrétaire : Annie Mahou, aménagiste à la MRC de Thérèse-De Blainville	Novembre 2015
PDZA – Comité de travail	Richard Perreault, maire Ville de Blainville Marlene Cordato, mairesse Ville de Boisbriand Guy Charbonneau, maire Ville de Sainte-Anne- des-Plaines	Novembre 2015
PDZA – Comité technique	Kamal El-Batal, directeur général de la MRC Guy Charbonneau, maire Ville Sainte-Anne-des- Plaines	Novembre 2014
Table Action Culture	Madeleine Leduc, mairesse Ville de Rosemère Sylvie Surprenant , mairesse Ville de Sainte- Thérèse Michèle Tremblay, conseillère Ville de Lorraine	Novembre 2015
Bureau des délégués pour les cours d'eau	Kamal El-Batal, directeur général de la MRC Paul Larocque, maire Ville de Bois-des-Filion et préfet Marlene Cordato, mairesse Ville de Boisbriand Guy Charbonneau, maire Ville de Ste-Anne-des- Plaines	Novembre 2015
Comité de sécurité incendie	Marlene Cordato, mairesse Ville de Boisbriand Madeleine Leduc, mairesse Ville de Rosemère Kamal El-Batal, directeur général de la MRC	Novembre 2015
SODET conseil d'administration	Marlene Cordato, mairesse Ville Boisbriand, 1 ^{ère} Vice-Présidente Alain Cassista, conseiller Ville de Sainte-Anne- des-Plaines Denis Bourgeois (ou Odette Filion), conseiller Ville de Bois-des-Filion Liza Poulin, conseillère Ville de Blainville Madeleine Leduc, mairesse Ville de Rosemère Jean Cormois, conseiller Ville de Lorraine	Novembre 2015



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

Organisme - Comité	Membre - Représentant - Délégué	Durée du mandat
Tricentris, Centre de tri	Normand Toupin, Conseiller Ville de Sainte-Thérèse	1 an Novembre 2014
Odyscène	Ramez Ayoub, maire Ville de Lorraine Nicole Ruel, conseillère municipale Ville de Blainville Ginette G. Stoklosa, conseillère municipale Ville de Bois-Des-Filion Érick Rémy, conseiller municipal Ville de Boisbriand	Novembre 2015
CRÉ des Laurentides	Gilbert Guérette, conseiller Ville de Bois-des-Filion	27 Novembre 2015
Commission régionale des ressources naturelles et du territoire	Guy Charbonneau, maire Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	31 mars 2015
Table de concertation VHR des Laurentides	Richard Perreault, maire Ville de Blainville	Novembre 2015
Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRELA) - Table régionale de l'énergie	Richard Perreault, maire Ville de Blainville Eric de la Sablonnière, directeur des services urbain Ville de Blainville	Novembre 2015
Loisirs Laurentides - C.A.	Patrick Kearney, Conseiller Ville de Sainte-Thérèse	2 ans Novembre 2015
Conseil de la culture des Laurentides	Madeline Leduc, mairesse Ville de Rosemère	Novembre 2015
Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides		Novembre 2015
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consortium Jeunesse ▪ Table de développement des communautés 	Sylvie Surprenant, mairesse Ville de Sainte-Thérèse Richard Perreault, maire Ville de Blainville	
Parc régional linéaire Le Ptit Train du Nord Inc.	Madeline Leduc, mairesse Ville de Rosemère Patrick Brunette, directeur adjoint service des loisirs, culture, bibliothèque et vie communautaire Ville de Blainville	Novembre 2015
Forum Jeunesse des Laurentides	Sylvie Surprenant, mairesse Ville de Sainte-Thérèse Marie-Ève Gervais, Membre représentant la MRC	Novembre 2015



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

Organisme - Comité	Membre - Représentant - Délégué	Durée du mandat
Gestion intégrée de l'eau par bassin versant - COBAMILL	Marie-Andrée Bonneau, conseillère Ville de Rosemère Guy Charbonneau, maire Ville Sainte-Anne-des- Plaines	Novembre 2015
Conformité SAD/PMAD	Katerie Lesage, Conseillère Ville de Rosemère Richard Perrault, maire Ville de Blainville Madeleine Leduc, maîtresse Ville de Rosemère	Décembre 2014
Comité directeur	Kamal El-Batal, directeur général de la MRC Michel Larue, directeur urbanisme et aménagement durable du territoire Ville de Blainville Nathalie Legault, directrice de l'urbanisme Ville de Rosemère	
Éco-Nature	Kamal El-Batal, directeur général de la MRC	Novembre 2015

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-01-013

OBJET : **Avis de conformité**
Amendements à la réglementation d'urbanisme des Municipalités
de Boisbriand, Rosemère et Sainte-Anne-des-Plaines

ATTENDU que les Municipalités de Boisbriand, Rosemère et Sainte-Anne-des-Plaines ont présenté une demande d'amendement à leur réglementation d'urbanisme, soient les règlements : Boisbriand : RV-1441-016, Rosemère : 801-14, Sainte-Anne-des-Plaines : 860-34, 860-35, 860-36 pour étude et approbation de la MRC de Thérèse-De Blainville;

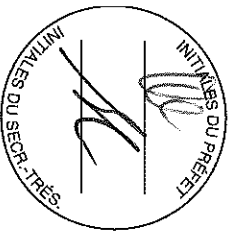
ATTENDU qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la MRC doit dans les 120 jours de la transmission des règlements, les examiner et vérifier la conformité des règlements aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

ATTENDU que les modifications apportées par les présents règlements sont :

Boisbriand
RV-1441-016 **ZONAGE** : Règlement modifiant le règlement de zonage RV-1441 et ses amendements :
 ➤ **EN CE QUI A TRAIT** à la protection du littoral, des rives et des plaines inondables.

Rosemère
801-14 **ZONAGE** : Règlement modifiant le règlement de zonage 801 et ses amendements afin de :
 ➤ **MODIFIER** les dispositions applicables aux rives, littoral et plaines inondables.

Sainte-Anne-des-Plaines
860-34 **ZONAGE** : Règlement modifiant le règlement de zonage 860 et ses amendements afin de :
 ➤ **MODIFIER** l'article 465 sur l'implantation d'un flot pour pompes à essence, gaz naturel ou propane pour s'ajuster



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

- aux dispositions du Code d'installation du gaz et du propane;
- **MODIFIER** la classification d'habitation multifamiliale (H-4) pour indiquer neuf (9) logements et plus;
- **MODIFIER** le tableau du calcul des cases de stationnement pour les habitations d'usage collectif;
- **ABROGER** le deuxième paragraphe de l'item 1) de l'article 305 au chapitre 5;
- **ANNULER** le titre de la section 7 du chapitre 9 pour le remplacer par un nouveau.

Sainte-Anne-des-Plaines

860-35

- ZONAGE** : Règlement modifiant le règlement de zonage 860 et ses amendements afin d' :
- **ABROGER** l'article 138 (accès aux garages privés intégrés);
 - **ABROGER** l'article 388 « Voies publiques de circulation » et le remplacer par un nouveau;
 - **MODIFIER** l'article 1206 pour autoriser les enseignes sur les poteaux de galerie;
 - **AJOUTER** une disposition à l'article 1216 pour les enseignes sur vitrage;
 - **ABROGER** et **REEMPLACER** l'article 1237 sur les enseignes en usage résidentiel;
 - **AJOUTER** une disposition à l'article 125 pour les constructions accessoires sur les terrains transversaux;
 - **MODIFIER** l'article 137 sur le nombre autorisé de garages privés intégré;
 - **MODIFIER** la définition des mots « logement intergénérationnel » et « enseigne projetante ».

Sainte-Anne-des-Plaines

860-36

- ZONAGE** : Règlement modifiant le règlement de zonage 860 et ses amendements afin de :
- **MODIFIER** les limites de la zone commerciale C201 de manière à agrandir les limites de la zone résidentielle H204;
 - **AJOUTER** une sous-section concernant une disposition applicable à la zone H919 pour les lampadaires privés.

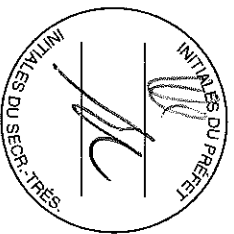
Il est proposé par

Monsieur Ramez Ayoub
Maire Ville de Lorraine
Monsieur Richard Perreault
Mairesse Ville de Blainville

QUE les amendements à la réglementation d'urbanisme des Municipalités de Boisbriand, Rosemère et Sainte-Anne-des-Plaines soient les règlements : RV-1441-016, Rosemère : 801-14, Sainte-Anne-des-Plaines : 860-34, 860-35, 860-36 soient et sont réputés conformes aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Thérèse-De Blainville et aux dispositions de son document complémentaire.

QUE le directeur général soit et est autorisé à émettre un certificat de conformité à l'égard de ces règlements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



N° de résolution
ou annulation

2014-01-014

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

**OBJET : Demande d'avis de conformité (LAU, art.151) – Hydro-Québec
Poste de Blainville à 315-25 KV et ligne d'alimentation à 315 KV à
Blainville**

ATTENDU QU'Hydro-Québec projette de construire le nouveau poste de Blainville à 315-25 KV sur le territoire de la ville de Blainville et la construction d'une ligne de raccordement à 315 KV d'environ 5,8 km sur le territoire des villes de Blainville et de Mirabel;

ATTENDU la demande d'avis de conformité d'Hydro-Québec datée du 28 novembre 2013 et reçue le 9 décembre 2013, pour le poste de Blainville à 315-25 KV et la ligne d'alimentation à 315 KV;

ATTENDU qu'en vertu des articles 151 et 152 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil de la MRC doit, dans les 120 jours qui suivent la signification de l'avis du Ministre décrivant l'intervention gouvernementale projetée, donner son avis sur la conformité de l'intervention projetée au schéma;

Il est proposé par Monsieur Guy Charbonneau
 Maire Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
appuyé par Madame Marlene Cordato
 Mairesse Ville de Boisbriand

QUE la MRC de Thérèse-De Blainville a procédé à l'analyse de la demande et informe le Ministre ainsi qu'Hydro-Québec que le projet, tel que présenté, paraît conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé 2005 de la MRC.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à émettre un certificat de conformité conformément aux articles 149 à 157 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

QUE le rapport de demande d'avis de conformité de la MRC de Thérèse-De Blainville fasse partie intégrante de la présente résolution et qu'une copie de celui-ci soit transmise au Ministre ainsi qu'à Hydro-Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OBJET : Appui à la Conférence régionale des Laurentides

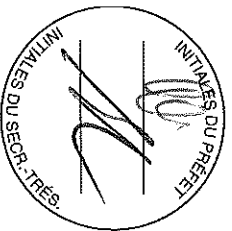
ATTENDU QUE dans le cadre de la Stratégie d'électrification des transports, annoncée par la première ministre du Québec, madame Pauline Marois, la création d'un **Institut du transport électrique (ITÉ)** doté d'un budget de 35 M \$ sur 3 ans est une mesure phare, dont la mise en œuvre est prévue dans les tout premiers mois de l'année 2014;

ATTENDU QU'afin de s'assurer que l'ITÉ réponde bien aux besoins et aux attentes, tant de l'industrie que du milieu de la recherche, le ministre du Conseil exécutif a mis sur pied un comité de travail pour élaborer un plan d'affaires et remettre ses recommandations au gouvernement, au plus tard le 14 février 2014;

ATTENDU QU'un projet d'**Institut du véhicule avancé** a déjà été mis de l'avant par un regroupement unique d'expertises issues de la région des Laurentides constitué du Centre National de Transport Avancé (CNTA), de l'Institut du transport avancé du Québec (ITAQ), de PMG Technologies et d'un consortium national FPInnovations;

ATTENDU QUE ce projet vise à construire à Blainville, dans le voisinage immédiat du seul centre d'essais pour véhicules automobiles au Canada doté d'installations évaluées à 250 millions \$, un « Centre d'expertises et de services de classe mondiale » et que celui-ci pourrait devenir une composante majeure de l'écosystème innovant en électro mobilité de

2014-01-015



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

la grande région de Montréal, en symbiose avec les pôles, les grappes et les créneaux du Québec;

ATTENDU QUE les principaux intervenants industriels engagés dans le transport routier au Québec, dont PACCAR, Nova Bus, BRP, Prévost Car, Autobus Lion, TM4, B3CG Interconnect, Robert Transport, etc., ont été consultés dans le cadre d'une étude de faisabilité en 2012;

ATTENDU QUE les intervenants industriels estiment que la localisation d'un complexe multifonctionnel, regroupant des expertises de pointe et des espaces localisés (ateliers et bureaux) adjacents aux installations du Centre d'essais pour véhicules automobiles (CEVA) à Blainville dans les Laurentides, répond à un besoin structurel pour le développement de leurs marchés;

ATTENDU QUE la région des Laurentides travaille depuis 1996, grâce au Centre d'expérimentation des véhicules électriques du Québec (CEVEQ), sur l'électrification des transports et que la fermeture de GM à Boisbriand, en 2002, a depuis incité les industriels du secteur automobile à diversifier leurs activités vers l'électrification des transports;

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec a reconnu officiellement, en 2003, un créneau d'excellence en transport terrestre avancé de la région des Laurentides;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Madame Marlene Cordato
Mairesse Ville de Boisbriand
appuyé par Madame Odette Filion
Conseillère Ville de Bois-des-Filion

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville appuie l'implantation de l'Institut du transport électrique à Blainville dans les Laurentides mis de l'avant par le CNTA, l'ITAQ et FPinnovations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OBJET : Levée de l'assemblée

2014-01-016

Il est proposé par Monsieur Richard Perreault
Maire Ville de Blainville
appuyé par Madame Odette Filion
Conseillère Ville de Bois-des-Filion

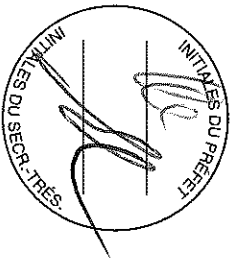
DE lever la présente réunion à 10h30

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Paul Larocque, Préfet

Kamal El-Batal, Directeur général
et secrétaire-trésorier

22 janvier 2014



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

Certificat de disponibilité de fonds :

Je, soussigné Kamal El-Batal, directeur général, certifie par la présente que la MRC de Thérèse-De Blainville dispose des crédits suffisants pour défrayer le coût des dépenses décrétées aux termes des résolutions 2014-01-001 à 2014-01-016 lesquelles ont été adoptées à une assemblée tenue le 22 janvier 2014.

Émis le 22 janvier 2014 conformément aux dispositions de l'article 961 du Code municipal.

Le procès-verbal est sujet à l'approbation du conseil lors de leur prochaine séance.

Kamal El-Batal,
Directeur général et secrétaire-trésorier